

# Qui habite dans le logement social en Auvergne-Rhône-Alpes ?

## EN 2022

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

L'enquête sur l'occupation du parc social (OPS) au 1er janvier 2022 est riche d'enseignements sur les caractéristiques des ménages logés dans le patrimoine des organismes Hlm et des SEM (Sociétés d'Économie Mixte) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette source permet en effet de disposer d'informations sur l'occupation du parc et sur son évolution. Son analyse peut être utilement complétée par les principales données du répertoire des logements locatifs sociaux (RPLS) du 1er janvier 2022, ainsi que par des données issues de l'infocentre du système national d'enregistrement de la demande de logement social (SNE).

Les données présentées dans cette enquête permettent de donner à voir les caractéristiques du parc social et de son occupation sur les 12 départements de la région AURA. Ces données à l'échelle départementale peuvent néanmoins masquer les disparités qui peuvent exister entre les territoires. C'est pourquoi les données des principales intercommunalités sont présentées dans les fiches synthétiques départementales.

### Principes de l'enquête OPS

Le principe de l'enquête Occupation Sociale du Parc (OPS) a été institué par la loi du 4 mars 1996 relative au Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Depuis 1997, les ménages présents dans le parc locatif social sont systématiquement interrogés par les organismes tous les deux ans.

### Champ d'application

L'enquête porte sur l'ensemble des logements sociaux appartenant ou gérés par les organismes d'Hlm et les SEM, qu'ils soient conventionnés ou aient bénéficié d'un concours financier de l'État avant 1977. En sont exclus : les logements-foyers, résidences sociales, CHRS, logements de fonction et logements financés sans aide de l'État (ILN, PLI, PLS de 1992 à 1993 notamment).

### Principes de l'enquête RPLS

Le répertoire des logements locatifs sociaux a été créé par la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion. Il prend la suite de l'EPLS (Enquête sur le parc locatif social), réalisée jusqu'en 2010 auprès des bailleurs sociaux. L'enquête RPLS est actualisée annuellement.

### Champ d'application

Les bailleurs sociaux interrogés sont les organismes Hlm, les SEM, et les opérateurs agréés pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion. Les organismes intervenant à titre de gestionnaire ne sont pas intégrés dans le RPLS.



## DONNÉES DE CADRAGE ISSUES DU PORTAIL CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION SOCIALE

Résidences principales : **3 737 094**

Logements sociaux en vacance commerciale de plus de 3 mois : **9 901** soit 1,7 % des logements sociaux

Logements sociaux : **592 144** soit 15,8 % des résidences principales

Ménages étudiés : **426 764** soit 72,1 % des logements sociaux

Logements sociaux en QPV : **126 990** soit 21,4 % des logements sociaux

Emménagés récents : **73 843** soit 17,3 % des ménages étudiés

Le portail cartographie de l'occupation du parc social géré par le GIP SNE permet de croiser ces données et de disposer d'un portrait de territoire d'où cette analyse est issue.



# Un parc inscrit dans un marché du logement globalement tendu mais avec de fortes disparités entre les territoires

Le taux de rotation témoigne de l'activité du marché du logement. Un faible taux de rotation témoigne d'une forte tension du marché, souvent accompagné d'une faible vacance. Un fort taux de rotation traduit un marché plus détendu, sur lequel le choix du parcours résidentiel est plus grand et la vacance y est, en général, plus élevée.

## Une mobilité régionale en baisse

Entre 2014 et 2022, le taux de mobilité dans le parc social de la région Auvergne-Rhône-Alpes est en baisse passant de 10,7 % en 2014 à **9,5 %** en 2022.

## Un faible taux de vacance structurelle

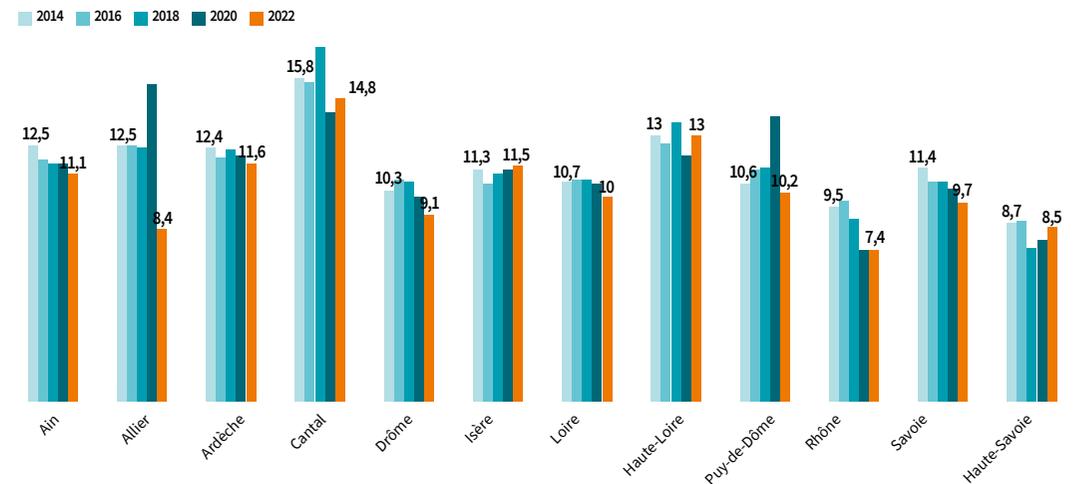
Le taux de vacance structurelle (> 3mois) demeure relativement stable : 1,7 % en 2014 contre **1,8 %** en 2022. Ces deux indicateurs témoignent d'une tension relativement importante sur le parc social de la région.

Malgré l'évolution à la hausse des attributions (+14,7 % ; + 6904), celles-ci ne permettent pas de faire baisser la tension sur le parc social car dans le même temps le nombre de demandeurs est en augmentation de 13,6 % (+29 393) entre fin 2020 et fin 2022. Le taux de tension (nombre de demandes pour 1 attribution) s'élève à **4,2** en 2022 contre 4 en 2020.

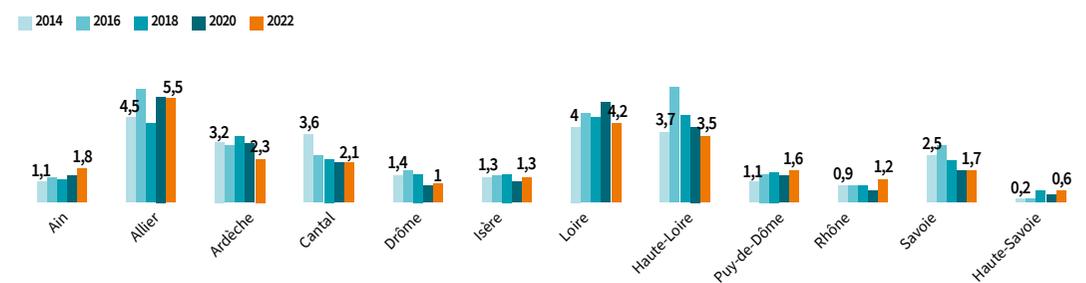
Cette tension est en hausse sur tous les départements mais les écarts sont importants: on relève 1,9 demande pour 1 attribution dans le Cantal et 7,3 dans le Rhône. La tension est globalement plus faible sur la partie Auvergnate de l'AURA et plus importante sur la partie Rhônalpine. Cependant, la hausse de la demande est plus marquée sur ces territoires en transition : +22 % pour le Cantal, +27 % pour l'Allier et +34 % pour la Haute-Loire.

Le taux de vacance structurelle (plus de 3 mois) demeure élevé sur l'Allier (5,5 %), la Loire (4,2 %) et la Haute-Loire (3,5 %). Il est particulièrement faible en Haute-Savoie même s'il est en augmentation. Cette vacance révèle des réalités diverses : patrimoine obsolète, dégradé, absence de demande ou surabondance d'offres, dont il convient de bien mesurer les causes pour agir sur celles-ci.

## Évolution de la mobilité dans le parc social



## Évolution du taux de vacance structurelle



# Accessibilité du parc : la question des loyers

## 48 % de logements à loyer très abordable en AURA

Sur l'ensemble du parc de la région, **48 %** des logements locatifs sociaux ont un loyer inférieur à 105 % du loyer-plafond des APL et 1/3 ont un loyer inférieur à 95 % des plafonds APL, c'est-à-dire un loyer « bas », accessible aux ménages ayant de faibles ressources.

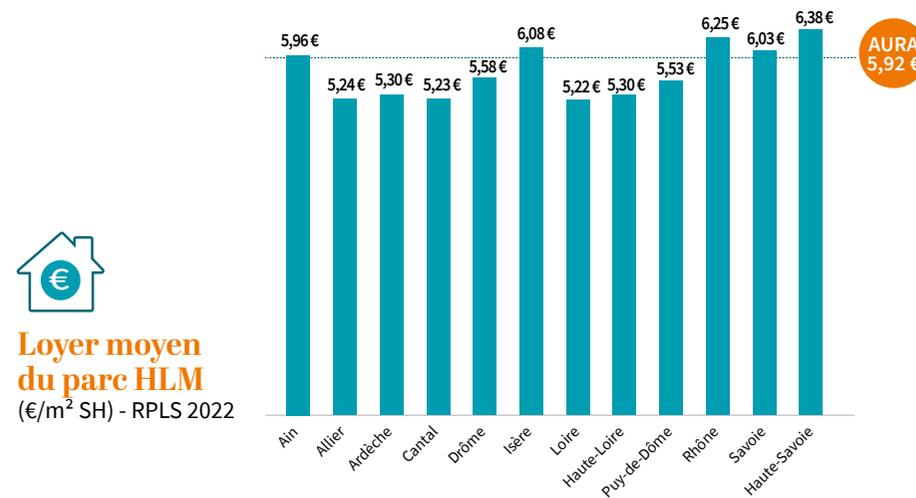
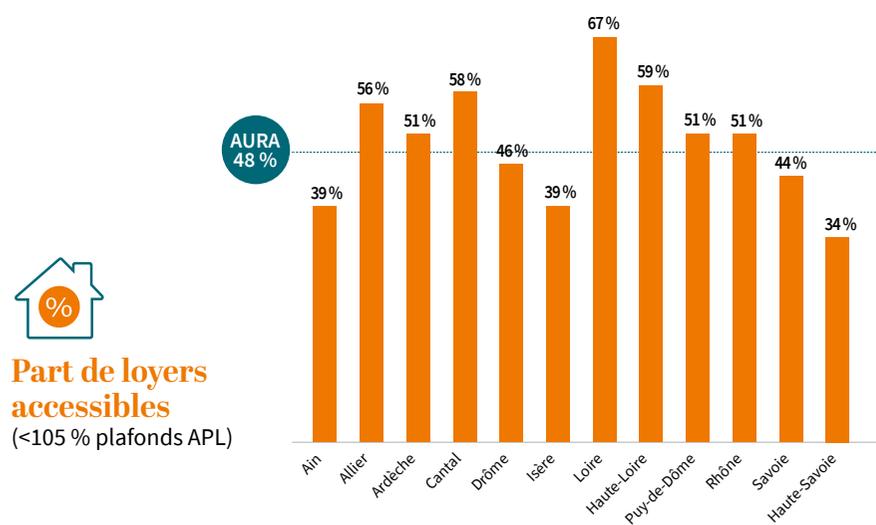
La part de loyers accessibles est nettement plus importante dans la Loire, la Haute-Loire, le Cantal et l'Allier.

## Un parc plus abordable pour les personnes seules et les ménages de petite taille

La part de loyers abordables est plus élevée pour les T1 (75 % sur la région, et jusqu'à 90 % dans la Loire) et les T2 (59 % de logements accessibles). Elle est en revanche plus faible sur les T3/T4 (43 %) et les grands logements T5 et + (44 %).

## Un parc ancien plus abordable

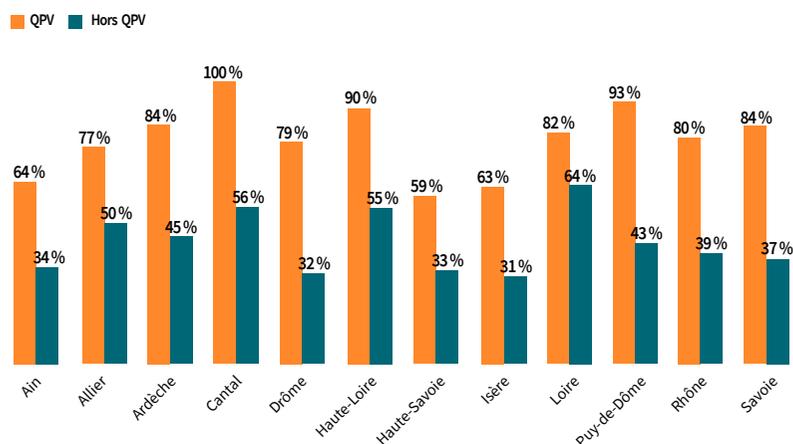
Au niveau régional, seulement 18 % des logements de moins de 40 ans sont accessibles contre 79 % pour le parc datant de plus de 40 ans.



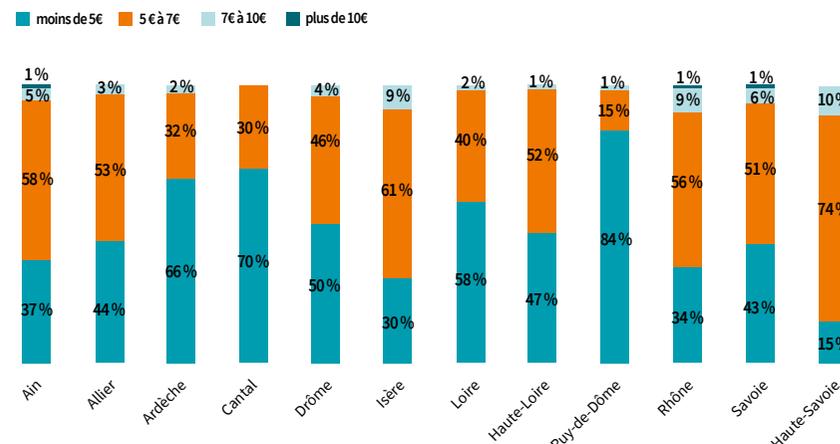
# Accessibilité du parc : la question des loyers (suite)

## Un parc plus abordable en QPV

### Part de loyers accessibles (< 105 % plafonds APL)



### Loyers pratiqués en QPV (m<sup>2</sup>/SH)



On constate que 77 % des logements locatifs sociaux de la région situés en QPV ont un loyer accessible, contre 40 % des logements hors QPV. Cependant, le parc hors QPV étant plus important en volume, 2/3 de l'offre accessible est située hors QPV.

Par département, l'offre accessible en QPV dépasse les 90 % en Haute-Loire, dans le Puy-de-Dôme et le Cantal.

Quelle que soit la typologie de logement et quel que soit le département, l'offre est nettement plus accessible dans les QPV : 91 % des T1, 83 % des T2, 75 % des T3/T4, 72 % des T5 et +,

En QPV également l'âge du parc (et la catégorie de financement liée) influencent son accessibilité: 1/4 des logements de moins de 40 ans sont accessibles, contre 87 % pour les plus de 40 ans.

41 % des logements loués en QPV présentent un loyer inférieur à 5€/m<sup>2</sup> contre 22 % dans le parc en AURA.

Au niveau régional, 93 % des logements loués en QPV le sont à un loyer inférieur à 7€/m<sup>2</sup>

# Accessibilité du parc : un parc accessible aux ménages à faibles ressources

La proportion d'occupants du parc social dans la région ayant des ressources inférieures aux plafonds PLAI (soit 60 % des plafonds PLUS) est en augmentation par rapport aux enquêtes précédentes avec 59 % des ménages sous ces plafonds (56 % en 2016). En AURA, 1/5e des ménages dans le parc ont des ressources en dessous de 20% des plafonds PLUS (19 % en 2016).

Le profil des emménagés récents est plus précaire: 2/3 des emménagés récents sont sous 60 % des plafonds PLUS et 25 % ont des ressources inférieures à 20 % des plafonds.



## Une augmentation des ménages modestes dans le parc

20% des plafonds PLUS

=

352€

de ressources mensuelles  
pour une personne seule  
683 € de ressources mensuelles pour un ménage de 4 personnes

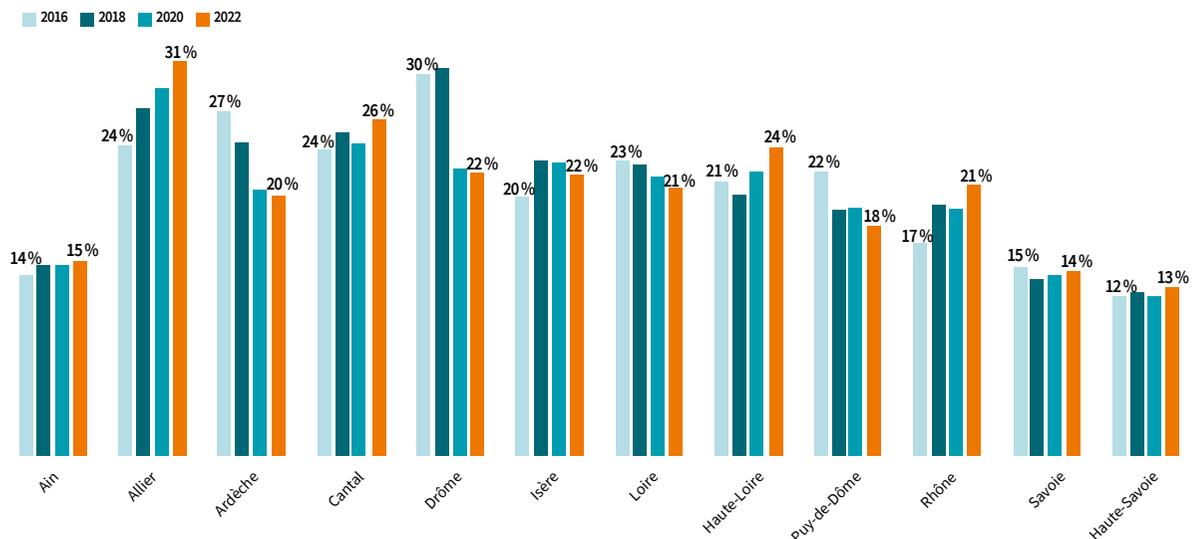
1/5<sup>e</sup>

des ménages dans le parc  
ont des **ressources en dessous**  
de **20 % des plafonds PLUS**

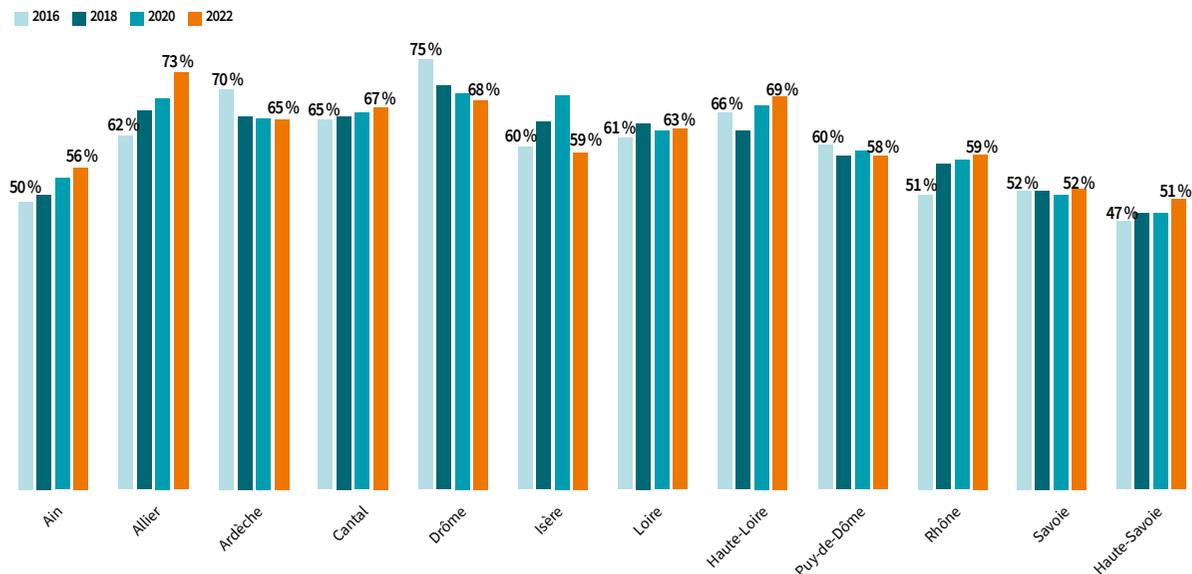
1/4

des emménagés récents ont  
des **ressources inférieures en**  
dessous de **20 % des plafonds PLUS**

## Évolution des ménages en dessous de 20 % des plafonds PLUS

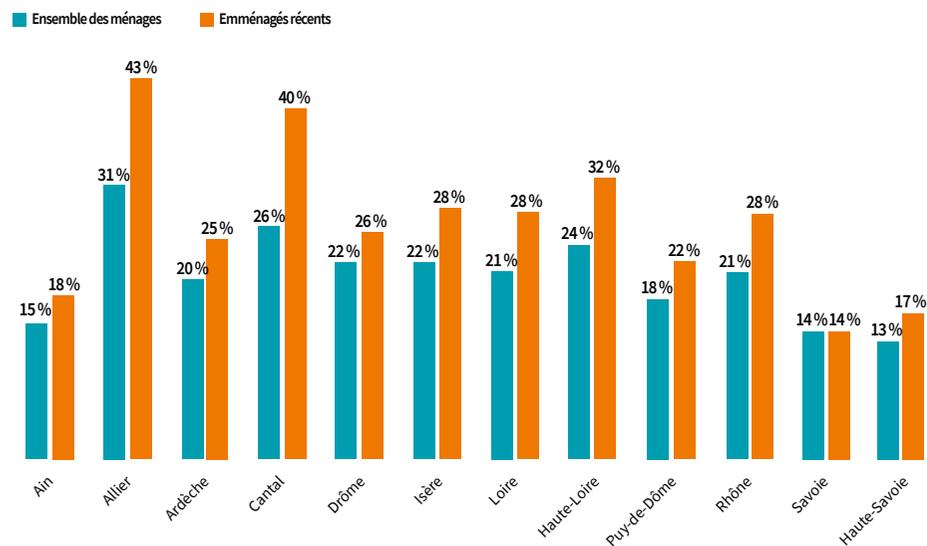


## Évolution des ménages en dessous de 60 % des plafonds PLUS



# Accessibilité du parc : un parc accessible aux ménages à faible ressources (suite)

## Ménages à très faible niveau de ressources (< 20 % plafonds PLUS)



La part de ménages à très faible niveau de ressources (moins de 20% des plafonds PLUS) varie de 13 % en Haute-Savoie à 31 % dans l'Allier.

Le profil des emménagés récents dans le parc social confirme le renforcement de cette précarité avec une part plus importante des ménages aux très faibles ressources par rapport aux ménages déjà locataires du parc social.

La part d'emménagés récents à très faibles ressources est particulièrement forte sur l'Allier (43 %) et le Cantal (40 %) elle est par contre moins forte sur l'Ain (18 %), la Haute-Savoie (17 %) et la Savoie (14 %).

La part des bénéficiaires des aides au logement est plus importante chez les emménagés récents (52 % contre 46 % parmi les locataires). On constate une baisse de la part des ménages bénéficiaires des aides au logement que ce soit pour l'ensemble des ménages (-4 points par rapport à 2018) ou pour les emménagés récents (-5 points).

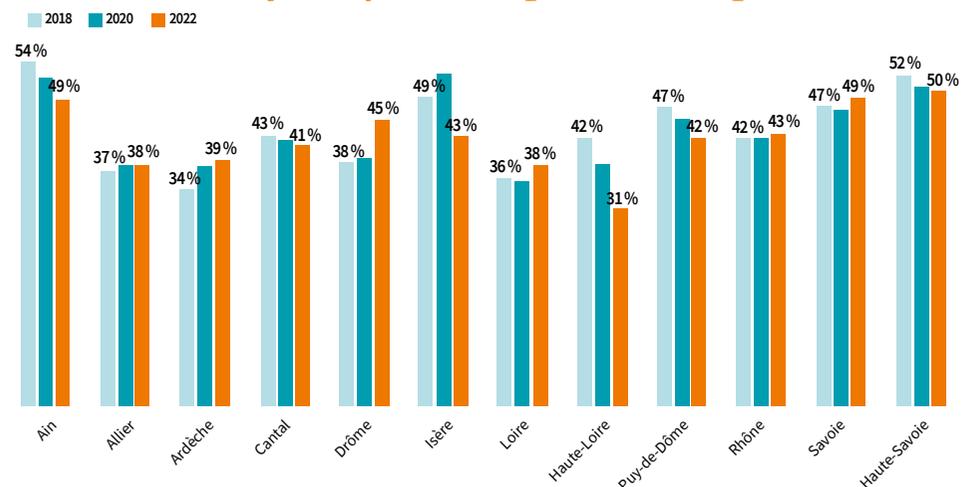
Par ailleurs, la part importante des ménages les plus pauvres accueillis dans le parc social montre que ce dernier joue un rôle important dans l'accueil des plus fragiles. Depuis 2018, la part de ménages bénéficiaire des aides au logement est en baisse : 46 % en 2022 alors qu'ils étaient la moitié des ménages en 2018. Ces aides constituent un élément important du modèle économique du logement social. La réforme des APL en 2021 a entraîné une diminution des bénéficiaires. Cette baisse des bénéficiaires dans le parc social n'est donc pas forcément synonyme d'une amélioration de la situation économique des ménages. Ce constat se retrouve également pour les emménagés récents: 52 % de bénéficiaires en 2022 contre 57 % en 2018.

Le taux de bénéficiaires de l'APL varie de moins de 40 % (Ain, Savoie, Haute-Savoie) à plus de 50 % (Isère, Drôme, Allier et Haute-Loire). La baisse du taux de bénéficiaire entre 2018 et 2022 concerne tous les départements (à l'exception du Puy de Dôme où il reste stable) et est particulièrement marquée sur l'Allier (-11 points), le Cantal et la Drôme (-7 points),

## L'activité des occupants majeurs

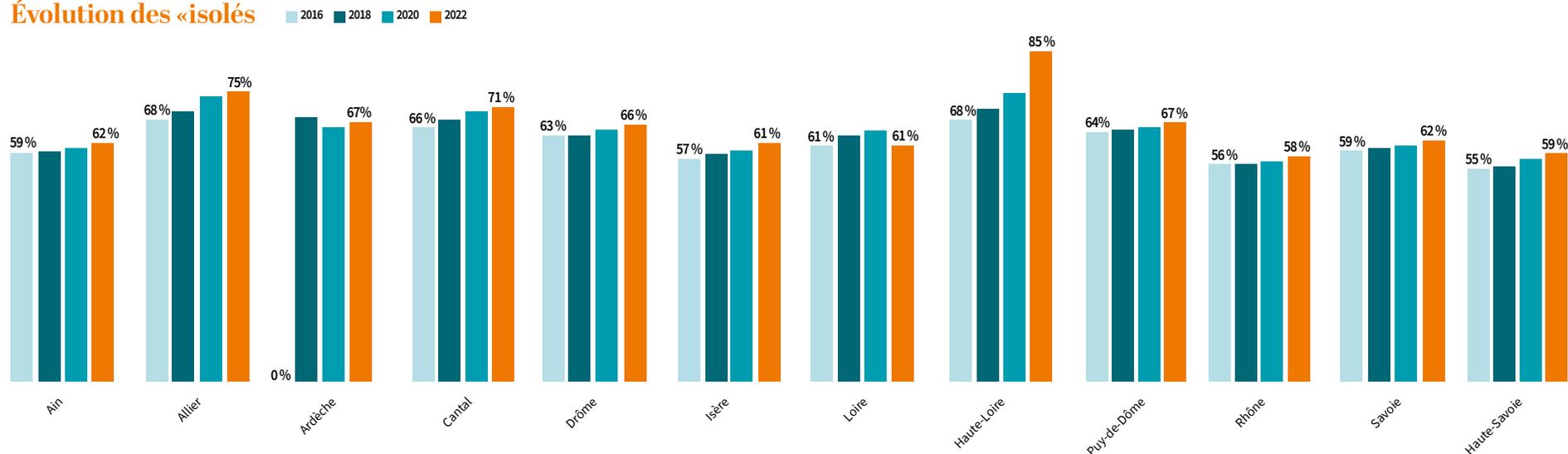
Concernant l'activité des majeurs présents dans le parc, **44 %** d'entre eux sont en emploi (45 % en 2018), 9,8 % au chômage et 46 % sans emploi (dont **21 %** de retraités).

## Évolution des majeurs ayant un emploi (stable ou précaire)



# Une progression continue de la part des ménages « isolés »

## Évolution des « isolés »



Près des 2/3 des ménages locataires sont composés de personnes seules (41 %) ou de familles monoparentales (22 %). Cette part des ménages « isolés » (personnes seules + familles monoparentales) est en constante augmentation : + 4 points par rapport à l'enquête 2016. Deux départements d'AURA se distinguent particulièrement par rapport à la moyenne régionale : l'Allier ou les « isolés » représentent  $\frac{3}{4}$  des ménages du parc et la Haute-Loire où ils représentent 85 % des occupants.

La part des familles monoparentales dans les emménagés récents est plus marquée (28 % contre 22 % dans le parc)

Les couples sans enfants représentent 12 % des ménages et les couples avec enfants 23 %.

La part des familles nombreuses (3 enfants et +), reste stable entre les différentes enquête OPS depuis 2016 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes avec un taux de 12 % en 2022.



**2/3** des ménages sont des **ménages « isolés »**

**41 %**

personnes **seules**

37 % dans la population française

**22 %**

de familles **monoparentales**

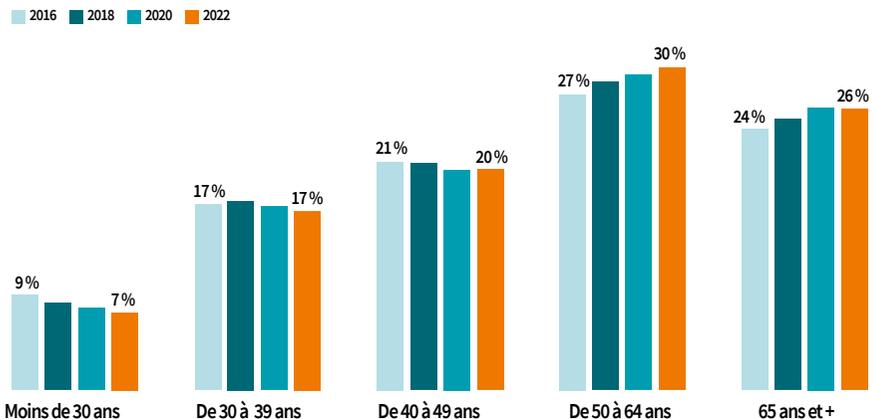
10 % de ménages monoparentaux dans la population française

**Pour info : 12 %**

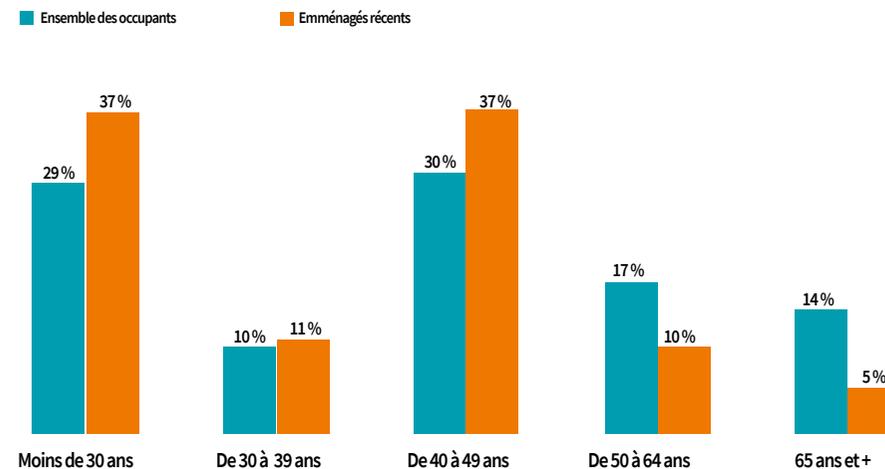
de familles **nombreuses**

# Une structure de la population logée qui demeure stable

## Évolution de l'âge des titulaires de baux dans le parc locatif social d'Auvergne-Rhône-Alpes



## Nombre d'occupants selon leur âge



## Un enjeu d'adaptation du parc au vieillissement

Les plus de 50 ans sont majoritaires parmi les titulaires de baux dans le parc social en AURA et 12 % sont âgés de 75 ans et +.

Pour autant, la structure par âge de la population logée dans le parc social en AURA est stable. Elle est composée à 71 % d'adultes et à 29 % de mineurs.

Les départements de l'Allier et de la Haute-Loire ont des occupants plus âgés : 21 % et 20 % des occupants ont plus de 65 ans.

Tout comme dans le parc privé, se pose la question sur l'ensemble des départements de l'adaptation des logements liés à la perte d'autonomie, ainsi que du développement d'accompagnement et de services adaptés à une population vieillissante.



# Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>554 322</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>16,3 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>22 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>91 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>38 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>73 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,92 €/m²</b>
• Part des logements vacants	<b>3,2 %</b>
• Taux de mobilité	<b>9,5 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>4,2</b>

\*Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020

### • Composition familiale

	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	41 %	22 %	12 %	23 %	12 %

### • Âge des occupants

	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	29 %	10 %	30 %	17 %	14 %

### • Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS

	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	20 %	38 %	59 %	11 %	< 5 %

### • Activité des majeurs

	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	34 %	10 %	10 %	46 %	21 %





# Ain

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Ain</b>	<b>38 %</b>	<b>23 %</b>	<b>12 %</b>	<b>24 %</b>	<b>13 %</b>
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	40 %	24 %	12 %	22 %	12 %
CA du Pays de Gex	37 %	24 %	10 %	27 %	13 %
CA Haut-Bugey Agglomération	37 %	17 %	7 %	28 %	15 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Ain</b>	<b>29 %</b>	<b>10 %</b>	<b>31 %</b>	<b>16 %</b>	<b>13 %</b>
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	29 %	11 %	30 %	16 %	14 %
CA du Pays de Gex	31 %	10 %	35 %	15 %	9 %
CA Haut-Bugey Agglomération	28 %	10 %	29 %	17 %	16 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Ain</b>	<b>15 %</b>	<b>34 %</b>	<b>56 %</b>	<b>12 %</b>	<b>5 %</b>
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	18 %	38 %	60 %	9 %	< 5 %
CA du Pays de Gex	13 %	27 %	45 %	21 %	13 %
CA Haut-Bugey Agglomération	16 %	36 %	59 %	10 %	< 5 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Ain</b>	<b>34 %</b>	<b>14 %</b>	<b>8 %</b>	<b>44 %</b>	<b>20 %</b>
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	33 %	12 %	7 %	48 %	20 %
CA du Pays de Gex	44 %	14 %	10 %	32 %	13 %
CA Haut-Bugey Agglomération	26 %	18 %	8 %	48 %	13 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>46 319</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>17,2 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>17 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>83 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>27 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>74 %</b>
• Loyer moyen (€ /m <sup>2</sup> de surface habitable)	<b>5,96 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>3,4 %</b>
• Taux de mobilité	<b>11,1 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>2,8</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>8 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Allier

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Allier</b>	<b>53 %</b>	<b>22 %</b>	<b>11 %</b>	<b>12 %</b>	<b>7 %</b>
CA Montluçon Communauté	52 %	25 %	9 %	13 %	9 %
CA Moulins Communauté	57 %	20 %	12 %	9 %	5 %
CA Vichy Communauté	51 %	22 %	11 %	15 %	8 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Allier</b>	<b>24 %</b>	<b>9 %</b>	<b>27 %</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>
CA Montluçon Communauté	25 %	10 %	27 %	19 %	19 %
CA Moulins Communauté	20 %	10 %	27 %	21 %	22 %
CA Vichy Communauté	26 %	10 %	27 %	18 %	19 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Allier</b>	<b>31 %</b>	<b>53 %</b>	<b>73 %</b>	<b>(c)</b>	<b>(c)</b>
CA Montluçon Communauté	34 %	54 %	74 %	< 5 %	< 5 %
CA Moulins Communauté	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
CA Vichy Communauté	32 %	53 %	73 %	7 %	< 5 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Allier</b>	<b>(c)</b>	<b>(c)</b>	<b>11 %</b>	<b>52 %</b>	<b>(c)</b>
CA Montluçon Communauté	19 %	10 %	8 %	63 %	29 %
CA Moulins Communauté	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
CA Vichy Communauté	30 %	7 %	14 %	49 %	27 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>19 023</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>12,3 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>27 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>74 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>39 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>77 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,24 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>6 %</b>
• Taux de mobilité	<b>8,4 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>2,5</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>3 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Ardèche

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

### • Composition familiale

	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Ardèche</b>	<b>47 %</b>	<b>20 %</b>	<b>13 %</b>	<b>16 %</b>	<b>8 %</b>
CA Annonay Rhône Agglo	46 %	20 %	14 %	16 %	8 %
CA Arche Agglo	44 %	22 %	12 %	20 %	11 %
CA Privas Centre Ardèche	51 %	18 %	13 %	13 %	6 %

### • Âge des occupants

	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Ardèche</b>	<b>26 %</b>	<b>10 %</b>	<b>28 %</b>	<b>19 %</b>	<b>17 %</b>
CA Annonay Rhône Agglo	26 %	10 %	29 %	19 %	16 %
CA Arche Agglo	29 %	10 %	29 %	17 %	14 %
CA Privas Centre Ardèche	24 %	10 %	27 %	21 %	18 %

### • Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS

	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Ardèche</b>	<b>20 %</b>	<b>42 %</b>	<b>65 %</b>	<b>7 %</b>	<b>&lt; 5 %</b>
CA Annonay Rhône Agglo	17 %	36 %	59 %	8 %	< 5 %
CA Arche Agglo	18 %	41 %	64 %	7 %	< 5 %
CA Privas Centre Ardèche	24 %	43 %	65 %	8 %	< 5 %

### • Activité des majeurs

	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Ardèche</b>	<b>30 %</b>	<b>9 %</b>	<b>11 %</b>	<b>50 %</b>	<b>26 %</b>
CA Annonay Rhône Agglo	30 %	10 %	11 %	49 %	23 %
CA Arche Agglo	35 %	12 %	11 %	42 %	23 %
CA Privas Centre Ardèche	29 %	8 %	10 %	53 %	28 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>13 479</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>9,2 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>14 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>79 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>39 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>81 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,30 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>3,7 %</b>
• Taux de mobilité	<b>11,6 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>3,6</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>2 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Cantal

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Cantal</b>	49 %	21 %	11 %	15 %	7 %
<b>CA du Bassin d'Aurillac</b>	51 %	21 %	11 %	14 %	7 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Cantal</b>	24 %	12 %	28 %	20 %	17 %
<b>CA du Bassin d'Aurillac</b>	23 %	14 %	27 %	20 %	16 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Cantal</b>	26 %	45 %	67 %	8 %	< 5 %
<b>CA du Bassin d'Aurillac</b>	30 %	47 %	68 %	8 %	< 5 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Cantal</b>	31 %	10 %	8 %	50 %	24 %
<b>CA du Bassin d'Aurillac</b>	30 %	10 %	8 %	52 %	23 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>5 929</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>8,9 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>5 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>76 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>42 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>76 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,23 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>3,2 %</b>
• Taux de mobilité	<b>14,8 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>1,9</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>1 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020





# Drôme

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

### • Composition familiale

	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Drôme</b>	43 %	23 %	12 %	21 %	12 %
<b>CA Montélimar Agglomération</b>	38 %	23 %	13 %	24 %	15 %
<b>CA Valence Romans Agglo</b>	44 %	22 %	12 %	21 %	11 %

### • Âge des occupants

	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Drôme</b>	28 %	9 %	28 %	18 %	17 %
<b>CA Montélimar Agglomération</b>	31 %	10 %	27 %	17 %	16 %
<b>CA Valence Romans Agglo</b>	27 %	10 %	28 %	19 %	16 %

### • Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS

	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Drôme</b>	22 %	45 %	68 %	6 %	< 5 %
<b>CA Montélimar Agglomération</b>	25 %	51 %	72 %	6 %	< 5 %
<b>CA Valence Romans Agglo</b>	22 %	43 %	66 %	7 %	< 5 %

### • Activité des majeurs

	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Drôme</b>	35 %	10 %	10 %	45 %	26 %
<b>CA Montélimar Agglomération</b>	30 %	13 %	12 %	45 %	27 %
<b>CA Valence Romans Agglo</b>	35 %	10 %	9 %	47 %	25 %

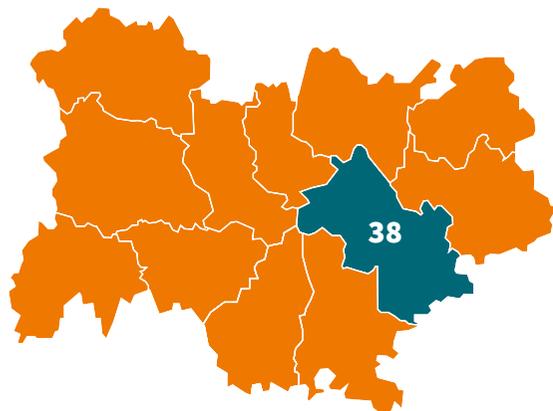


## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>28 333</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>12,7 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>31 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>82 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>37 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>78 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,58 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>1,9 %</b>
• Taux de mobilité	<b>9,1 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>4,8</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>5 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Isère

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

### • Composition familiale

	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Isère</b>	<b>39 %</b>	<b>22 %</b>	<b>13 %</b>	<b>22 %</b>	<b>12 %</b>
CA du Pays Voironnais	40 %	24 %	13 %	19 %	9 %
CA Porte de l'Isère (CAPI)	35 %	22 %	13 %	27 %	15 %
CA Vienne Condrieu	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
Grenoble-Alpes-Métropole	39 %	21 %	12 %	24 %	13 %

### • Âge des occupants

	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Isère</b>	<b>30 %</b>	<b>10 %</b>	<b>30 %</b>	<b>17 %</b>	<b>14 %</b>
CA du Pays Voironnais	29 %	9 %	29 %	18 %	15 %
CA Porte de l'Isère (CAPI)	32 %	10 %	32 %	16 %	10 %
CA Vienne Condrieu	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
Grenoble-Alpes-Métropole	30 %	10 %	29 %	17 %	14 %

### • Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS

	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Isère</b>	<b>22 %</b>	<b>39 %</b>	<b>59 %</b>	<b>10 %</b>	<b>&lt; 5 %</b>
CA du Pays Voironnais	20 %	37 %	59 %	9 %	< 5 %
CA Porte de l'Isère (CAPI)	20 %	36 %	56 %	11 %	< 5 %
CA Vienne Condrieu	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
Grenoble-Alpes-Métropole	25 %	43 %	62 %	10 %	< 5 %

### • Activité des majeurs

	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Isère</b>	<b>32 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>48 %</b>	<b>22 %</b>
CA du Pays Voironnais	32 %	7 %	10 %	50 %	22 %
CA Porte de l'Isère (CAPI)	34 %	11 %	11 %	44 %	17 %
CA Vienne Condrieu	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
Grenoble-Alpes-Métropole	31 %	12 %	10 %	48 %	22 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>88 495</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>16,7 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>25 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>90 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>34 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>75 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>6,08 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>2,7 %</b>
• Taux de mobilité	<b>11,5 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>3,7</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>16 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Loire

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Loire</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
<b>CA Roannais Agglomération</b>	48 %	22 %	11 %	17 %	10 %
<b>Saint-Etienne Métropole</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Loire</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
<b>CA Roannais Agglomération</b>	28 %	9 %	26 %	18 %	19 %
<b>Saint-Etienne Métropole</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Loire</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
<b>CA Roannais Agglomération</b>	23 %	44 %	67 %	6 %	< 5 %
<b>Saint-Etienne Métropole</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Loire</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
<b>CA Roannais Agglomération</b>	23 %	7 %	9 %	61 %	29 %
<b>Saint-Etienne Métropole</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)



## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>57 262</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>17,5 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>20 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>92 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>53 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>74 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,22 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>6,3 %</b>
• Taux de mobilité	<b>10 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>2,5</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>10 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Haute-Loire

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Haute-Loire</b>	61 %	24 %	6 %	8 %	7 %
<b>CA du Puy-en-Velay</b>	59 %	23 %	7 %	9 %	8 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Haute-Loire</b>	25 %	9 %	26 %	19 %	21 %
<b>CA du Puy-en-Velay</b>	26 %	9 %	25 %	19 %	20 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Haute-Loire</b>	24 %	46 %	69 %	5 %	< 5 %
<b>CA du Puy-en-Velay</b>	27 %	49 %	70 %	6 %	< 5 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Haute-Loire</b>	23 %	8 %	12 %	57 %	30 %
<b>CA du Puy-en-Velay</b>	22 %	8 %	12 %	58 %	29 %



## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>7 710</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>8 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>10 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>81 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>43 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>70 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,30 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>5,7 %</b>
• Taux de mobilité	<b>13 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>2,3</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>1 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Puy-de-Dôme

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Puy-de-Dôme</b>	44 %	23 %	12 %	20 %	9 %
<b>CA Agglo Pays d'Issoire</b>	41 %	26 %	13 %	20 %	8 %
<b>Clermont Auvergne Métropole</b>	44 %	22 %	12 %	21 %	10 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Puy-de-Dôme</b>	28 %	10 %	31 %	17 %	14 %
<b>CA Agglo Pays d'Issoire</b>	27 %	10 %	28 %	18 %	17 %
<b>Clermont Auvergne Métropole</b>	28 %	10 %	31 %	17 %	14 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Puy-de-Dôme</b>	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
<b>CA Agglo Pays d'Issoire</b>	14 %	32 %	56 %	10 %	< 5 %
<b>Clermont Auvergne Métropole</b>	19 %	37 %	58 %	10 %	< 5 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Puy-de-Dôme</b>	33 %	9 %	9 %	49 %	21 %
<b>CA Agglo Pays d'Issoire</b>	35 %	8 %	8 %	48 %	24 %
<b>Clermont Auvergne Métropole</b>	32 %	9 %	9 %	50 %	20 %



## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>40 899</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>14,3 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>17 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>85 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>37 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>76 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>5,53 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>3,2 %</b>
• Taux de mobilité	<b>10,2 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>3,3</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>8 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Rhône et Métropole de Lyon

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Rhône</b>	37 %	21 %	11 %	26 %	15 %
<b>CA de l'Ouest Rhodanien</b>	45 %	20 %	13 %	19 %	12 %
<b>CA Villefranche Beaujolais Saône</b>	36 %	20 %	14 %	28 %	17 %
<b>Métropole de Lyon</b>	37 %	20 %	11 %	27 %	16 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Rhône</b>	30 %	10 %	30 %	16 %	14 %
<b>CA de l'Ouest Rhodanien</b>	26 %	10 %	25 %	19 %	20 %
<b>CA Villefranche Beaujolais Saône</b>	30 %	10 %	28 %	16 %	15 %
<b>Métropole de Lyon</b>	30 %	10 %	30 %	16 %	13 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Rhône</b>	21 %	39 %	59 %	12 %	5 %
<b>CA de l'Ouest Rhodanien</b>	19 %	39 %	62 %	9 %	< 5 %
<b>CA Villefranche Beaujolais Saône</b>	23 %	44 %	66 %	7 %	< 5 %
<b>Métropole de Lyon</b>	22 %	39 %	59 %	12 %	5 %

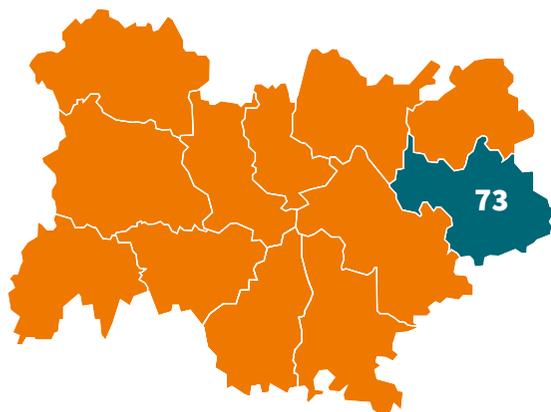
• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Rhône</b>	34 %	9 %	10 %	47 %	21 %
<b>CA de l'Ouest Rhodanien</b>	29 %	10 %	11 %	50 %	28 %
<b>CA Villefranche Beaujolais Saône</b>	27 %	11 %	10 %	52 %	22 %
<b>Métropole de Lyon</b>	34 %	9 %	10 %	47 %	21 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>165 271</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>21,3 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>30 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>97 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>45 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>70 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>6,25 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>2,4 %</b>
• Taux de mobilité	<b>7,4 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>7,3</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>30 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Savoie

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Savoie</b>	<b>41 %</b>	<b>21 %</b>	<b>12 %</b>	<b>22 %</b>	<b>10 %</b>
CA Arlysère	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
CA du Grand Chambéry	42 %	21 %	11 %	22 %	12 %
CA Grand Lac	37 %	23 %	12 %	24 %	9 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Savoie</b>	<b>27 %</b>	<b>10 %</b>	<b>31 %</b>	<b>18 %</b>	<b>14 %</b>
CA Arlysère	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
CA du Grand Chambéry	28 %	10 %	30 %	17 %	15 %
CA Grand Lac	28 %	11 %	30 %	19 %	12 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Savoie</b>	<b>14 %</b>	<b>31 %</b>	<b>52 %</b>	<b>13 %</b>	<b>6 %</b>
CA Arlysère	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
CA du Grand Chambéry	19 %	37 %	59 %	10 %	< 5 %
CA Grand Lac	12 %	28 %	51 %	14 %	6 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Savoie</b>	<b>36 %</b>	<b>12 %</b>	<b>9 %</b>	<b>43 %</b>	<b>19 %</b>
CA Arlysère	(c)	(c)	(c)	(c)	(c)
CA du Grand Chambéry	33 %	11 %	8 %	49 %	21 %
CA Grand Lac	42 %	10 %	8 %	40 %	18 %

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>32 609</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>17,5 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>14 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>94 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>33 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>70 %</b>
• Loyer moyen (€ /m2 de surface habitable)	<b>6,03 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>3,3 %</b>
• Taux de mobilité	<b>9,7 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>3,7</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>6 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020



# Haute-Savoie

## Principales caractéristiques de l'occupation sociale

(Source : enquête OPS au 01/01/2022 - Géographie au 01/01/2022)

## Principales caractéristiques du parc locatif social

Sources : RPLS 2022 / SNE

• Volume du parc de logements offerts à la location	<b>48 993</b>
• Taux de logements sociaux*	<b>13,9 %</b>
• Part des logements sociaux en QPV	<b>6 %</b>
• Part des logements collectifs	<b>98 %</b>
• Part des logements construits avant 1975	<b>20 %</b>
• Part des logements en T3 et +	<b>70 %</b>
• Loyer moyen (€ /m <sup>2</sup> de surface habitable)	<b>6,38 €/m<sup>2</sup></b>
• Part des logements vacants	<b>1,9 %</b>
• Taux de mobilité	<b>8,5 %</b>
• Demandes pour 1 logement attribué	<b>5</b>
• Part des logements sociaux de l'AURA	<b>9 %</b>

\* Nombre de logements sociaux RPLS 2022 / Nombre de résidences principales RP INSEE 2020

• Composition familiale	Personnes seules	Mono-parentaux	Couple sans enfants	Couple avec enfant(s)	Ménages avec 3 enfants ou +
<b>Haute-Savoie</b>	<b>36 %</b>	<b>23 %</b>	<b>11 %</b>	<b>26 %</b>	<b>11 %</b>
<b>CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération</b>	34 %	21 %	11 %	30 %	14 %
<b>CA du Grand Annecy</b>	38 %	23 %	11 %	24 %	10 %
<b>CA Thonon Agglomération</b>	36 %	25 %	11 %	25 %	13 %

• Âge des occupants	- de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
<b>Haute-Savoie</b>	<b>30 %</b>	<b>10 %</b>	<b>32 %</b>	<b>17 %</b>	<b>11 %</b>
<b>CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération</b>	32 %	9 %	33 %	15 %	10 %
<b>CA du Grand Annecy</b>	29 %	10 %	32 %	17 %	11 %
<b>CA Thonon Agglomération</b>	30 %	10 %	31 %	17 %	12 %

• Ressources des ménages par rapport aux plafonds PLUS	< 20 % des plafonds	< 40 % des plafonds	< 60 % des plafonds	> 100 % des plafonds	> 120 % des plafonds
<b>Haute-Savoie</b>	<b>13 %</b>	<b>29 %</b>	<b>51 %</b>	<b>15 %</b>	<b>7 %</b>
<b>CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération</b>	20 %	38 %	58 %	13 %	7 %
<b>CA du Grand Annecy</b>	10 %	25 %	47 %	16 %	7 %
<b>CA Thonon Agglomération</b>	16 %	34 %	56 %	13 %	6 %

• Activité des majeurs	Emploi stable	Emploi précaire	Chômeur	Sans emploi	dont estimation retraités
<b>Haute-Savoie</b>	<b>39 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>40 %</b>	<b>16 %</b>
<b>CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération</b>	37 %	10 %	12 %	41 %	16 %
<b>CA du Grand Annecy</b>	42 %	10 %	9 %	39 %	16 %
<b>CA Thonon Agglomération</b>	36 %	9 %	11 %	43 %	18 %

*Cette publication à vocation de donner à voir  
de l'occupation du parc social  
en Auvergne-Rhône-Alpes  
et de ses évolutions.*

Pour en savoir plus contactez :

**Aïcha Mouhaddab,**  
*Directrice de l'AURA Hlm*  
a.mouhaddab@aura-hlm.org

**Pierre Useo**  
*Chargé de projets politiques sociales  
et territoriales de l'habitat*  
p.useo@aura-hlm.org

**AURA Hlm**  
4 rue de narvik - 69008 Lyon  
Tél. : 04 78 77 01 07 - Mail : aurahlm@aura-hlm.org

[aura-hlm.org](http://aura-hlm.org)



*« Les bailleurs  
sociaux, acteurs  
indispensables  
du logement des  
plus fragiles »*